

MAIRIE
DE
CHARLY-ORADOUR
57640



**COMPTE-RENDU
DU
CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE
DE CHARLY-ORADOUR**

**du 28 JUIN 2016
A 18H30
En mairie de Charly-Oradour
Sous la présidence de René HUBERTY**

Etaient présents : HUBERTY René, OBERLE Francis, BICARD Patrick, FREYTHÉ Fanny, CAMMARATA Marie-Elisa, CAYOTTE Jean-Paul, FLAHAUT Sophia, PINCEMAILLE Mickaël, FOLMER Jean-Michel, GRABIAS Florent, Nathalie SEDICAUT.

Absents excusés : Myriam GOEURIOT et Christophe SALVARO

Procurations : Christophe SALVARO à Jean-Michel FOLMER

Secrétaire de séance : CAMMARATA Marie-Elisa

Date de la convocation : 21/06/2016

Date d'affichage : 21/06/2016

Nombre de Conseillers : 13

Nombre de Présents : 11

Nombre de Votants : 12

Point n°01 :

APPROBATION DES PROCES-VERBAUX DU 31 MAI 2016

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le procès-verbal du 31 mai 2016.

Point n°02 :

DISSOLUTION DU SIVOM DE VIGY ET MONTIGNY NORD

Monsieur le Maire fait lecture d'un courrier de Monsieur le Préfet de la Moselle demandant la prononciation du Conseil Municipal sur la dissolution du SIVOM de Vigy et Montigny Nord.

Après en avoir pris connaissance, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité la dissolution du SIVOM de Vigy et Montigny Nord.

Point n°03 :

**DISSOLUTION DU SYNDICAT MIXTE A VOCATION TOURISTIQUE DU PAYS
MESSIN (SIVT)**

Monsieur le Maire fait lecture d'un courrier de Monsieur le Préfet de la Moselle demandant la prononciation du Conseil Municipal sur la dissolution du Syndicat Mixte à vocation touristique du Pays Messin.

Après en avoir pris connaissance, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité la dissolution du Syndicat Mixte à vocation touristique du Pays Messin.

Point n°04 :

DELIBERATION MODIFICATIVE BUDGET PRIMITIF N°02

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la délibération modificative n°02 prise par délégation du maire en date du 14/06/2016 pour un transfert de crédit de 770 € du compte 020 dépenses imprévues en section d'investissement vers le compte 2051 de l'opération n°16201 en dépenses d'investissement.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette décision de modification du budget primitif.

Point n°05 :

TRAVAUX DE REHABILITATION DU PRESBYTERE

Les démarches d'enregistrement de l'appel d'offre du marché public concernant les travaux de réhabilitation du presbytère en 4 appartements, 1 salle paroissiale et la construction de 4 garages ont été faites ce jour sur la plate-forme de dématérialisation.

Une publication de l'avis à appel à la concurrence sera faite dans le Républicain Lorrain et les Affiches du Moniteur. Date limite de dépôt des offres fixée au 20 juillet à 18h00.

L'ouverture des plis est prévue fin juillet. Le cabinet d'architecte devra nous délivrer le tableau comparatif des offres pour fin août afin de réunir la commission d'appel d'offres pour les choix des entreprises.

Les travaux de réalisation de mise en conformité du branchement assainissement ont également démarré ce jour.

Point n°06 :

ASSAINISSEMENT RUE DES VERGERS

Les frais du géomètre s'établissent à 850 € TTC, la commune ayant choisi l'offre la moins-disante.

Pas d'autres frais à prévoir, excepté le branchement aux eaux pluviales et électrique de la grange communale.

Point n°07 :

INFORMATIONS AVOCATS SUR TERRAIN RUE DES TILLEULS, EXPROPRIATION ROUTE DE RUPIGNY ET ABANDON DES POURSUITES TRIBUNAL ADMINISTRATIF CONSORTS GENOIS

L'expropriation de la propriété située rue des Tilleuls se poursuit .

L'expropriation des terrains route de Rupigny pour la réalisation de trottoirs et de l'éclairage public avance aussi également.

Monsieur le Maire a accepté le retrait de l'action en justice contre la commune concernant un permis de construire accordé rue des Vergers des consorts GENOIS.

Point n°08:

INFORMATIONS COMMUNAUTÉ DES COMMUNES RIVES DE MOSELLE

Le montant du fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales 2016 dû par la commune est de 31 610 € pour l'année 2016.

Le montant de la dotation de solidarité à percevoir pour l'année 2016 est de 169 124 €.

Point n°09 :

VENTE D'UN TERRAIN COMMUNAL ROUTE DE RUPIGNY

Le Maire informe le Conseil Municipal de la signature d'un mandat exclusif de vente concernant la vente du terrain communal situé route de Rupigny.

Une demande d'argentage pour division parcellaire a été faite auprès du géomètre Didier SCHMITT et une évaluation cadastrale demandée à France Domaines pour les deux terrains issus de la division (un terrain en vente de 732 m² et un terrain de 80 m² destiné à la création d'emplacements de stationnement).

Point n°10 :

DIVERS

- Un devis de réfection des 3 battants et moteurs des cloches 2 et 3 a été réalisé pour un montant de 6 392 € HT. Le Maire souhaite rencontrer sur place en septembre l'entreprise, accompagné de la commission communale, afin de connaître plus précisément les travaux à réaliser,
- La nomination d'un délégué de l'administration est nécessaire afin de remplacer Babette EYER, à présent employée de la Commune : Sophia FLAHAUT propose sa candidature qui est acceptée,
- Des devis ont été demandés pour le remplacement du tampon d'eaux pluviales détérioré situé place du Limousin,
- Mise à 3 voies de l'A4 : il faudra bien veiller à la réalisation de bassins de rétention en nombre suffisant,
- Inspections des canalisations d'eaux pluviales croisement route de Metz/rue du 10 Juin : les canalisations sont en mauvais état et des travaux seront nécessaires. Des devis seront demandés notamment à SMTPF (y compris un merlon route de Rupigny),
- Rebouchage des trous chemin communal pour l'accès à l'abri des jeunes à réaliser, également aux abords du pont des agneaux,
- Une demande a été faite au Maire pour un projet de superette. Un rendez-vous sera fixé afin de prendre connaissance de ce projet. La personne recherche un local,
- Recours gracieux permis de construire : la procédure est reportée pour une durée de 2 mois à compter de la réponse de la Mairie en date du 01/06/2016,
- Ecole : le nettoyage des locaux commencera le 18 juillet. Des bénévoles sont demandés pour le dimanche 19 juillet au matin afin d'enlever le mobilier des classes,
- Un panneau d'information électronique sera bientôt mis en place dans la commune,
- La Police Municipale est passée régulièrement afin de prévenir les véhicules en mauvais stationnement avant contravention : le stationnement s'est amélioré route de Rupigny,

- Problème de véhicules bruyant les soirs rue du 10 Juin, rue du Jea, cannettes sur l'aire de jeux : la Police Municipale en sera informée,
- Divagation des chiens : la Police Municipale est déjà intervenue et continue sa surveillance,
- Le contrôle de l'aire de jeux a été réalisé : des travaux sont à prévoir, ainsi qu'une surveillance régulière de l'état des jeux et de l'aire de jeux.

La séance est levée à 20H00

Le Maire,
René HUBERTY